

Institut Mines-Télécom, rue Barrault, amphi Estaunié

Dans le cadre de l'année de débats coordonnés par la CNIL [Ethique et numérique: les algorithmes en débat](#)

La numérisation globale de nos sociétés renouvelle la question des souverainetés nationale, scientifique, numérique. Les stratégies numériques des états, des organisations et entreprises, des individus, doivent s'adapter à l'omniprésence des algorithmes qui par ailleurs doivent maintenant montrer leur capacité à respecter ces souverainetés.

## Programme

- 9h Accueil et introduction de David Sadek, Directeur de la recherche de l'Institut Mines-Télécom
  - 9h 15 - 10h Réflexions en cours de la CERNA
    - Jean-Gabriel Ganascia, UPMC, Claude Kirchner, Inria
  - 10h - 10h 45 Souveraineté numérique de l'individu : du logiciel libre à la maîtrise de la donnée
    - Tristan Nitot, Cozycloud, fondateur de l'asso Mozilla Europe
  - 10 h 45 - 11h pause
  - 11h - 11 h 45 De la « souveraineté à l'épreuve du numérique » à la « Souveraineté numérique »
    - Pauline Türk, Professeur de droit public, Université Nice Sophia Antipolis
  - 11h 45 - 12h 15 Présentation des ateliers.
- Déjeuner: choix entre déjeuner libre dans le quartier ou sanwicks offerts sur place
- Reprise à 14h
  - 14h - 14h45 La sécurité dans l'espace numérique : la place du Ministère des Armées
    - Vice-Amiral Arnaud Coustillière, Commandant de la cyberdéfense
  
- 15h- 17h 30 pour les participants qui le souhaitent: ateliers avec restitution et synthèse
  - Thèmes des ateliers (au choix)
    - La notion de souveraineté a-t-elle un sens pour qualifier des entités autres que des états ? La terre, les individus, les entreprises, les ONG, les scientifiques, peuvent ils/elles être compris comme souverain ? sur quelles entités ?
    - La souveraineté scientifique: quel est son sens et sa finalité ? quels dispositifs mettre en place pour la permettre ? Comment s'articule-t-elle avec les autres souverainetés ?
    - La souveraineté numérique: comment la définir ? Comment les souverainetés nationales et numériques peuvent elles s'articuler ?
    - Le droit (national et international) nous permet-il de comprendre les différentes notions de souverainetés ? faut-il le faire évoluer ?